

VÉNÉZUÉLA

La sécurité doit être assurée pour tous lors du référendum

Index AI : AMR 53/013/2004
ÉFAI

Vendredi 13 août 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Toutes les parties impliquées dans le conflit politique en cours au Venezuela doivent respecter systématiquement la loi s'ils veulent bâtir une société respectant les droits de tous », a déclaré Amnesty International à la veille du référendum national qui a lieu le dimanche 15 août 2004.

Ce référendum est organisé pour décider si le président Hugo Chávez va rester encore deux ans au pouvoir, de manière à arriver au terme de son mandat de six ans.

Tant ses partisans que ses adversaires doivent encore manifester à l'approche du scrutin.

Amnesty International exhorte à nouveau toutes les parties à veiller à ce que le droit de manifester pacifiquement soit respecté, ainsi que les normes internationales en termes de droits humains lors des opérations de maintien de l'ordre.

« Pendant les quinze dernières années, la police et les forces de sécurité ont souvent violé les droits humains lors des opérations de maintien de l'ordre effectuées à l'occasion de manifestations publiques. D'une manière générale, les autorités n'ont pas ouvert d'enquête ni puni les fonctionnaires responsables de ces violations et elles n'ont pas appliqué les directives des Nations unies concernant l'utilisation de la force et des armes à feu », a encore déclaré Amnesty International.

« L'impunité dont bénéficie les coupables suscite de nouvelles violations des droits humains dans un climat politique particulièrement volatil.

« Si la protection des droits humains relève avant tout de la responsabilité du gouvernement, tous les acteurs sociaux et politiques, qu'ils soient opposants ou partisans du gouvernement, doivent éviter d'attiser les violences politiques et de contribuer à l'aggravation de la situation des droits humains. »

Contexte

La Constitution du Venezuela qui a été révisée en 1999 stipule que tout élu, y compris le président, peut faire l'objet d'un référendum révocatoire une fois qu'il est parvenu à la moitié de son mandat. C'est le cas du président Hugo Chávez depuis le 19 août 2003.

Le référendum révocatoire a lieu le dimanche 15 août 2004. Si Hugo Chávez est révoqué, les élections présidentielles auront lieu dans les 30 jours.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>